

LES EMPRUNTS ALLER-RETOUR ENTRE LE FRANÇAIS ET L'ANGLAIS DANS LE SPORT

Javier Herráez Pindado (Universidad Politécnica de Madrid)

Résumé

Parmi les nombreux anglicismes utilisés dans la langue sportive française nous allons centrer notre analyse dans cette communication sur ceux que l'on appelle emprunts aller-retour, c'est-à-dire des termes que l'anglais a emprunté au français et qui reviennent à la langue originale avec certaines transformations de forme ou de signification. Le parcours de chaque mot est bien différent. Dans certains cas, quand il retourne en France au XIX^e siècle, le mot était complètement disparu de l'usage en français comme c'est le cas de *sport*, *challenge*, *challenger*, *distancer* ou *record*. D'autres mots n'étaient pas complètement disparus, mais leur utilisation avait été très réduite, aussi bien géographiquement que du point de vue du domaine social ou professionnel. Ainsi nous trouvons des mots qui étaient devenus des régionalismes ou dialectalismes comme *endurance* et d'autres qui avaient beaucoup restreint leur usage, ne se conservant que dans le langage de certains groupes comme *partenaire*, *avoir le meilleur* ou *prendre le meilleur*. Dans d'autres cas, les mots étaient encore utilisés en français et l'influence de l'anglais se limite à l'élargissement de leur emploi au monde sportif au XIX^e siècle ; c'est le cas de *amateur*, *champion* ou *entraîner*. Dans cette communication nous analysons les changements formels et sémantiques subis par ces

termes dans leur parcours d'aller entre le français et l'anglais et dans leur retour à la langue française.

Mots clés : emprunts, anglicismes, vocabulaire sportif, français de spécialité, lexicologie.

Parmi les nombreux anglicismes utilisés dans la langue sportive française nous allons centrer notre analyse dans cette communication sur ceux que l'on appelle emprunts aller-retour, c'est-à-dire des termes que l'anglais a emprunté au français et qui reviennent à la langue originale avec certaines transformations de forme ou de signification.

Ce type d'emprunt a été traité par divers linguistes depuis longtemps. Déjà en 1920, Bonnaffé, sans faire référence exacte à ce phénomène, cite quelques termes comme *entraîner*, *performance* ou *record* (Bonnaffé, 1920). Quelques années plus tard, en 1935, John Orr mentionne aussi ce type d'anglicismes (Orr, 1953 : 302).

Dans les années 70, Bäcker, dans son livre sur les anglicismes sportifs français, ne traite pas la question, mais il mentionne quelques cas comme *amateur* ou *champion* (Bäcker, 1975). Josette Rey-Debove fait une brève référence à ce phénomène dans l'introduction de son dictionnaire d'anglicismes : « Il en va de même si le mot emprunté à l'anglais a une origine française, ce qui est très fréquent, l'anglais contenant un nombre considérable de gallicismes » (Rey-Debove, 1988 : VIII).

Le sport est le domaine de prédilection pour ce type d'emprunts étant donné que la plupart des disciplines sportives modernes proviennent de l'Angleterre. D'autre part, le

sport était considéré au XIX^e siècle un phénomène symbole de la modernité et l'utilisation d'un vocabulaire chargé d'anglicismes jouait un rôle fondamental pour montrer l'appartenance à une certaine élite sociale.

Le parcours de chaque mot est bien différent, mais nous pouvons les grouper en trois catégories :

- Des mots qui étaient complètement disparus de l'usage en français.
- Des mots qui avaient beaucoup réduit leur utilisation, aussi bien géographiquement que du point de vue du domaine social ou professionnel.
- Des mots qui étaient encore couramment utilisés en français et pour lesquels l'influence de l'anglais se limite à l'élargissement de leur emploi au monde sportif au XIX^e siècle.

Dans le premier groupe, les mots qui étaient complètement disparus de l'usage en français lors de leur retour en France au XIX^e siècle, nous trouvons des cas comme *sport*, *challenge*, *challenger*, *distancer* ou *record*.

Sport : Cet anglicisme qui désigne l'activité sportive est, à l'origine, un mot français. Le verbe de l'ancien français *se deporter*, avec la signification de « s'amuser », forme les dérivés *deport* et *desport* (« divertissement »). L'anglais emprunte ce dernier mot au XIV^e siècle sous la forme *disport*, qui va fonctionner comme substantif et comme verbe avec les mêmes sens qu'en français : « To amuse or recreate (oneself) ; to take one's pleasure » (SOED). Au XV^e siècle le mot anglais se transforme, par aphérèse, en *sport* et ajoute au XVI^e la nuance d'exercice physique en plein air : « To amuse or recreate oneself, esp. by active exercise in the open air ; to take part in some game or play ; to frolic or gambol 1483 » (SOED). Le véritable sens sportif moderne est attesté en 1812 :

« To engage in or practice field-sports, etc. ; to hunt or shoot for sport or amusement 1812 » (SOED).

Pendant ce temps, les mots *deport*, *desport* et *se deporter* se perdent en français. Ce n'est qu'au XIX^e siècle (1828, Petit Robert) que l'on reprend le mot à partir de l'anglais, transformé en *sport*.

Challenge, *challenger*: l'ancien français disposait du terme *challenge* (du latin *calumnia*, avec la signification d'« accusation » et de « défi ») et des dérivés *chalengier* et *challengeur* (« accuser » / « défier » et « personne qui fait ces actions » respectivement).

Le mot *challenge* va passer en anglais sous la forme *challenge* au XIII^e (« An accusation, reproach, objection », SOED). Dans cette langue il acquiert le sens de « the act of calling to account » à partir de 1530 et il perd l'ancienne signification d'« accusation » au XVII^e siècle (1692, SOED). D'autre part, le mot va être utilisé aussi comme verbe (*to challenge*) et forme le dérivé *challenger*.

Pendant que ces évolutions se produisent en Angleterre, de ce côté de la Manche les anciens mots français disparaissent de l'usage. Ce n'est qu'à la fin du XIX^e siècle que les mots sont récupérés dans le domaine sportif. Actuellement le verbe *challenger* n'est pratiquement pas en usage, mais les substantifs sont très utilisés, avec des vacillements de prononciation et de graphie : la forme la plus répandue est *challenge*, bien que le dictionnaire de l'Académie française recommande la forme de l'ancien français *challenge*, en admettant quand même qu'« on écrit aussi, moins bien, *challenge* ». Quant au dérivé *challenger*, on trouve la forme anglaise à côté de la forme francisée *challengeur*, *challengeuse*. On hésite aussi entre prononcer les mots à la française ou imiter la prononciation de l'anglais, la recommandation étant la première option : « Il

serait donc souhaitable de prononcer ce mot radicalement à la française et de lui restituer sa graphie en –eur d'autrefois » (Rey-Debove, 1988 : 131).

Distancer : Le verbe *distancer* existait en ancien français, mais comme intransitif (1381, « être éloigné », Petit Robert) et il a disparu au XVII^e siècle. De son côté, l'anglais avait emprunté au français le substantif *distance* au XIII^e siècle et en avait fait aussi un verbe, mais avec un sens transitif. Avec cette signification transitive de « dépasser (ce qui avance) d'une certaine distance » (Petit Robert), il va être remprunté par le français au début du XIX^e siècle, d'abord en hippisme et après dans les autres sports de course.

Record : il existait en ancien français le verbe *recorder* (« rappeler, enregistrer », Petit Robert) et son dérivé *record*, terme juridique avec la signification de « récit, rapport, témoignage » (Bonnaffé, 1920). Les deux termes se perdent en français, mais avant ils vont traverser la Manche au XIII^e siècle avec les mêmes sens juridiques qu'en français. Avec le temps (1626) le substantif va prendre la signification de « an account of some fact or event preserved in writing or other permanent form » (SOED). Son sens sportif est attesté à partir de la fin du XIX^e siècle et c'est avec ce sens nouveau qu'il retourne au français. Son succès est tel qu'il déborde bientôt le domaine sportif pour passer à la langue générale et qu'on construit les faux anglicismes *recordman* et *recordwoman*, inexistants en anglais.

Le deuxième groupe de termes est constitué par les mots ou locutions qui n'étaient pas complètement disparus, mais dont l'utilisation avait été très réduite, aussi bien géographiquement que du point de vue du domaine social ou professionnel.

Endurance : Certains termes étaient devenus des régionalismes ou dialectalismes comme par exemple *endurance*. Ce mot, provenant du verbe *endurer*, existe en français

depuis le XIV^e siècle, avec la signification de « aptitude à résister à la fatigue, à la souffrance » (Petit Robert) mais il est considéré dialectal jusqu'à 1870 : « mot normand, qui manque en français » (Larousse : 1865-1876) ou « vieilli et dialectal » (Hatzfeld, 1926). L'anglais avait adopté ce mot au XVII^e siècle et le français va le reprendre d'abord en hippisme, après dans d'autres sports, pour passer finalement à la langue générale.

Avoir le meilleur, prendre le meilleur : Un autre cas de restriction d'usage se produit dans les locutions *avoir le meilleur* ou *prendre le meilleur*, qui existaient en ancien français (en opposition à *avoir le peior*, *avoir le dessous*), comme nous voyons dans ces citations apportées par Petiot (1990 : 277): « Dura la bataille tant fiere que nus hom ... n'aparceüst li quex le meillor en eüst » (Chrétien de Troyes, Erec et Enide). « L'assaut dura... sans qu'on sceust qui eust le meilleur » (Journal d'un Bourgeois de Paris, 1429). « Est si partie la luite que ge n'en sai [lequel pourrait] le meillor prendre » (Barbazan, Fabliaux).

Ces expressions se sont perdues en français, sauf chez les lutteurs et elles ont été récupérées au XIX^e siècle, d'abord en hippisme et après dans le reste des sports, au moyen de l'anglais *to have the best of it*.

Partenaire : Un cas semblable est celui de *partenaire*. L'anglais emprunte à l'ancien français ce mot (qui avait la forme *parcener*) transformé en *partner*, par influence de *part* (SOED). La forme *partenaire* subsiste en français dans le jeu de paume, avec la signification de « coéquipier », comme nous voyons dans cet exemple cité par Petiot (1990) : « J'ai décidé l'ambassadeur (de France en Suède) à descendre au Jeu de paume (de Stockholm). Il joua avec Avaugour comme partenaire et gagna » (Ogier.

Journal, 31.01.1635). Au XIX^e siècle son utilisation va être généralisée par influence de l'anglais.

Le troisième groupe de termes est formé par les mots qui étaient encore utilisés en français et l'influence de l'anglais se limite alors à l'élargissement de leur emploi au monde sportif au XIX^e siècle ; c'est le cas de *amateur*, *champion* ou *entraîner*.

Amateur : Le mot le plus significatif de ce groupe est *amateur*. Ce mot français, attesté déjà au XV^e siècle, provenant du latin *amator*, avait la signification de « personne qui aime, cultive, recherche (certaines choses) » (Petit Robert). À la fin du XVIII^e siècle (1762, Petit Robert) il acquiert le sens de « personne qui cultive un art, une science, pour son seul plaisir (et non par profession) » (Petit Robert).

Au XVIII^e siècle il passe en anglais avec ces deux significations : « 1784. One who loves, is found of, or has a taste for, anything. 2. One who cultivates anything as a pastime » (SOED). Nous pouvons remarquer que les deux acceptions sont identiques à celles du français. En réalité le seul phénomène produit en anglais c'est son passage au domaine sportif. En français ce passage se produit plus tard (le premier exemple donné par Petiot est de 1859, en aviron), même si nous pouvons le trouver dans le livre de Prosper Mérimée *Mosaïque*, de 1833, où l'on oppose *amateurs* à *toreros de profession* (Rey-Debove, 1988).

À notre avis, l'influence de l'anglais dans le développement sémantique de ce mot se limite à son élargissement d'usage au domaine sportif et à la différenciation, toujours dans le domaine sportif, entre *amateur* et *professionnel*. L'anglais oppose *amateur* à *professional* et *amateurism* (1868) à *professionalism* (1884). Le français adopte cette

division de catégories avec le même vocabulaire, par la simple adaptation de suffixes : *amateur / professionnel; amateurisme* (1891) / *professionnalisme* (1885).

Le français avait déjà fait antérieurement des essais de différencier les catégories. En effet, en 1869 la revue *Le Vélocipède illustré* avait reçu beaucoup de lettres de plainte sur la fréquence avec laquelle gagnaient les mêmes coureurs dans de nombreuses courses. Quelques lecteurs proposaient l'interdiction de participer dans les courses aux *professeurs de vélocipédie*. Comme conséquence des protestations on a créé plusieurs catégories de prix et dans certaines courses on a exclu ceux que l'on appelait *coureurs de profession* ou *professeurs de vélocipédie*:

On assure pourtant qu'il existe un noyau de vélocipédistes, d'une grande habileté, qui se transportent sur les champs de courses, dans le seul but de gagner des prix et de s'en faire un moyen d'existence. On les désignerait sous le nom de « coureurs de profession ». (*Le Vélocipède illustré*, 28.10.1869 : 2).

Seront exclus de ce concours les professeurs de vélocipédie et les coureurs de profession qui rendraient la lutte trop inégale. (*Le Vélocipède illustré*, 03.10.1869 : 2).

Champion : Le mot *champion* va parcourir à peu près le même chemin que *amateur*. Ce mot est attesté en français au XI^e siècle, avec la signification de « celui qui combattait en champ clos pour soutenir une cause (Petit Robert) », et à partir du XVI^e siècle avec celle de « défenseur attitré d'une cause » (Petit Robert).

L'anglais l'emprunte avec ces mêmes sens : « 1. A fighting man; a stout fighter. 2. One who fights on behalf of another, or of any cause; one who fights in 'wager of battle' in his own cause » (SOED). Il prend son sens sportif actuel au début du XIX^e siècle :

« One who has defeated all opponents in any trial of strength or skill, and is open to contend with any new competitor 1825 » (SOED).

Un peu plus tard (1855, Petit Robert), par influence de l'anglais, le mot français élargit son sens pour prendre les deux qu'il a actuellement : « athlète qui remporte une épreuve sportive particulière (championnat) » ou « athlète de grande valeur » (Petit Robert). L'anglais a créé le dérivé *championship* en 1825 dans un contexte sportif et le français a construit *championnat* pour le traduire en 1859.

Entraîner : Le verbe *entraîner* a deux significations principales en sport. La première est « précéder avec un engin d'entraînement (un coureur), de manière à régulariser ou augmenter son allure » (Grand Robert). Nous nous trouvons face à un élargissement ou spécialisation de sens totalement explicable à partir de sa signification générale : « conduire, mener (qqn) avec soi » (Grand Robert) sans influence de la langue anglaise.

Cependant, dans sa deuxième acception, « préparer méthodiquement le cheval et l'homme à la compétition » (Petiot) il y a une influence de l'anglais. Cette langue avait emprunté au français le verbe *traîner* sous la forme *to train*, avec la signification de « to instruct and discipline generally ; to educate, rear, bring up 1542 », après « to discipline and instruct (an animal) so as to make it obedient to orders, or capable of performing tricks » et spécialement « to prepare a race-horse for its work 1606 » (SOED).

Quand le hippisme a besoin, au XIX^e siècle, de nommer cette dernière notion en français, on ne prend pas directement le mot anglais, on fait appel au verbe *entraîner*, en lui ajoutant cette nouvelle signification, qui va être bientôt étendue au reste des sports.

Conclusion

Les anglicismes aller-retour ne sont pas considérés comme anglicismes intégraux, et sont, en général, mieux acceptés par les linguistes et les autorités que des termes comme par exemple *groggy*, *rush* ou *open*, à l'air beaucoup plus « étranger ». On les considère comme des mots français, on les accueille comme des émigrés qui rentrent au pays : « Il arrive ainsi que, souvent, le français, en empruntant un mot anglais, ne fait que reprendre son bien, que remettre en usage un vieux mot tombé dans l'oubli » (Orr, 1953 : 302).

En général leur intégration, aussi bien phonétique que morphologique ou graphique, dans le système français, se produit de manière beaucoup plus naturelle que celle des autres anglicismes. En effet, du point de vue morphologique on forme des dérivés facilement : *amateurisme*, *partenariat*, *championnat*, *entraîneur*, *entraînement*, *sportif*, *sportivement*, *sportivité*, etc. Quant à la phonétique, il n'y a pratiquement pas de problème : étant donné leur considération de mots français, ils sont prononcés selon les règles de cette langue. Comme nous avons vu, le seul mot qui provoque des hésitations est *challenge* et le dérivé *challenger*. L'opinion de Rey-Debove au sujet de ces termes peut résumer la position des linguistes et des autorités sur la question de la prononciation et de l'adaptation morphologique des emprunts aller-retour : « Il serait donc souhaitable de prononcer ce mot radicalement à la française et de lui restituer sa graphie en –eur d'autrefois » (Rey-Debove, 1988 : 131).

Bibliographie

Académie Française (1994). Dictionnaire de l'Académie française. Paris : Imprimerie nationale-Julliard.

Bäcker, N. (1975). Probleme des inneren Lehnguts: dargestellt an den Anglizismen der französischen Sportsprache. Tübingen: TBN Verlag G. Narr.

Bonnaffé, E. (1920). L'Anglicisme et l'angloaméricanisme dans la langue française. Dictionnaire étymologique et historique des anglicismes. Paris: Delagrave.

Grand Robert de la langue française (1990). Paris : Robert.

Hatzfeld, A. & Darmesteter, A. (1926). Dictionnaire général de la langue française du commencement du XVII^e siècle jusqu'à nos jours. Paris : Delagrave.

Herráez, A. J. (2002). La lengua del ciclismo en francés. Análisis semántico y lexicológico. Madrid: Universidad Complutense.

Larousse, P. (1865-1876). Grand Dictionnaire Universel du XIX^e siècle, Paris : Administration du Grand Dictionnaire Universel.

Orr, J. (1935). "Les anglicismes du vocabulaire sportif de la langue française". Le Français moderne, 3: 293-311.

Petiot, G. (1990). Le Robert des sports: dictionnaire de la langue des sports. Paris : Robert.

Petit Robert: Nouveau Petit Robert, dictionnaire analogique et alphabétique de la langue française, version électronique (1996). Paris : Robert.

Rey-Debove, J. (1988). Dictionnaire des anglicismes: les mots anglais et américains en Français. Paris : Robert.

SOED, The Shorter Oxford English Dictionary on Historical Principles (1984). Oxford: Oxford University Press.